

Crédits bancaires

Progression sensible des crédits à l'habitat et recul des crédits à court terme

En Bretagne, l'évolution globale des encours de crédits entre décembre 2013 et décembre 2014 ressort à + 0,2 %, soit un niveau inférieur à la progression nationale (+ 1,0 %). Déjà particulièrement importante en Bretagne, la part des crédits à l'habitat s'est encore accrue (+ 0,9 % à 58,7 % du total contre 54,2 % au plan national).

Banque de France - Direction des Affaires Régionales

Près de 83 milliards d'euros d'encours de crédits

En progression de 132 millions d'euros sur l'année 2014¹, l'encours global des financements, accordés par les établissements de crédit présents dans la région à fin décembre 2014, tutoie désormais les 83 milliards d'euros. Le poids de la Bretagne dans le total des encours nationaux diminue très légèrement (- 0,1 %) à 4,8 %. La région occupe toujours la cinquième position après l'Île-de-France (32,4 %), Rhône-Alpes (9,6 %), Provence - Alpes - Côte-d'Azur (6,5 %) et les Pays de la Loire (5,4 %) et se situe légèrement devant la région Nord - Pas-de-Calais (4,6 %). Le poids en matière de distribution de crédits s'avère ainsi supérieur au poids économique de la région (en 2012, le PIB régional représentait 4,1 % de la richesse nationale) tout en étant un peu inférieur au poids démographique régional (5,1 % de la population de la France métropolitaine).

Les crédits distribués par les deux principaux réseaux mutualistes, fortement implantés en Bretagne, ont continué d'augmenter à un rythme très similaire (+ 0,9 % contre + 0,8 % en 2013) pour désormais représenter 61,8 % de la distribution totale des crédits dans la région. Il convient aussi de noter que leur part cumulée est repartie à la hausse (+ 0,4 %) sans pourtant retrouver le niveau de 2012.

Les « crédits à l'habitat » et les « crédits d'équipement » (figure 1) totalisent 89,1 % de l'encours total au niveau régional contre seulement 78,9 % au niveau national (sur un an, l'écart s'est toutefois réduit de 0,3 %).

Les seuls « crédits à l'habitat » représentent en Bretagne 58,7 % du total soit 4,4 points de plus qu'au niveau national et 0,9 % de plus qu'à fin 2013. Au second rang, les « crédits à l'équipement » avec 30,4 % de l'encours global, c'est-à-dire 5,8 points de plus que la part nationale. A contrario, avec 10,3 % de l'encours global, la part des crédits « court terme » en région se situe toujours largement en deçà du pourcentage national (18,7 %).

Une progression des encours résultant uniquement de la croissance des crédits à l'habitat

Sur l'année 2014, la croissance de 0,2 % des encours globaux (figure 2) est, plus encore que l'an dernier, presque entièrement imputable à l'augmentation des crédits à l'habitat (+ 1,8 %). En effet, cette année, on note une diminution de

2,1 % des crédits à l'équipement et des crédits « court terme ». L'évolution au niveau national a été un peu plus marquée (+ 1,0 %) et avec des composantes ayant évolué différemment : une progression des crédits à l'habitat supérieure de 0,5 point à celle qui a prévalu en Bretagne, une petite hausse des crédits à l'équipement de 0,2 % mais un retrait moins prononcé des crédits « court terme » puisqu'atteignant seulement 0,5 point. Les crédits à l'exportation sont restés marginaux (en deçà de 0,1 % du total des encours régionaux) alors qu'au niveau national, ils pèsent pour 1,6 % du total des crédits distribués et ont un peu augmenté (+ 1,5 %).

En 2014, l'encours de crédit « aux sociétés non financières et aux entreprises individuelles » en Bretagne a diminué de 1,7 %² tandis qu'à l'inverse, une hausse a été relevée pour le niveau national (+ 1,3 %).

Le département d'Ille-et-Vilaine porte 35,0 % des encours de la région. Viennent ensuite le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor avec respectivement 27,1 %, 21,5 % et 16,4 %. Cette répartition reste étroitement corrélée à la fois à la démographie et à l'activité économique de chacun de ces territoires. ■

LEXIQUE

S.N.F : sociétés non financières (entreprises hors secteur financier et assurances)

E.I : entrepreneurs individuels

Divers « autres » : assurances, administrations publiques et privées, non-résidents

Crédits Court terme : financent les besoins de trésorerie pour les particuliers (notamment sous forme de prêts personnels, découverts,...) et les besoins liés au financement du cycle d'exploitation des S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques (créances commerciales, crédits d'exploitation, comptes débiteurs,...)

Crédits d'équipement : financent les investissements réalisés par les S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques **Crédit-bail** : technique de financement par laquelle une entité économique donne en location le plus souvent un bien d'équipement à un preneur qui, à un moment quelconque du contrat mais le plus souvent à l'échéance, peut décider de devenir propriétaire du bien qui en a été l'objet.

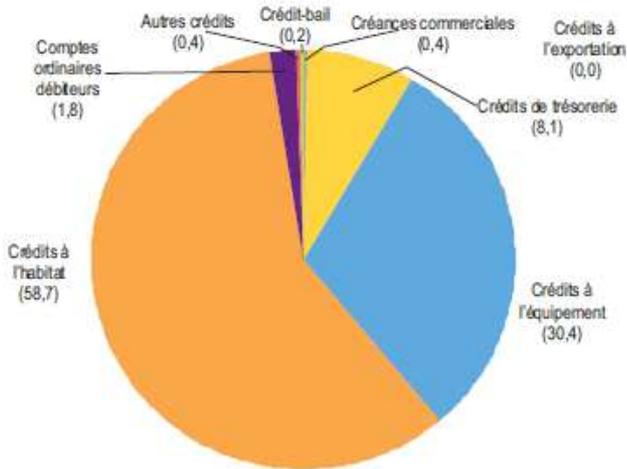
¹ rappel : augmentation avoisinant les 1,7 milliard d'euros en 2013

² rappels : - 0,7 % en 2013, + 1,1 % en 2012 et + 3,4 % en 2011

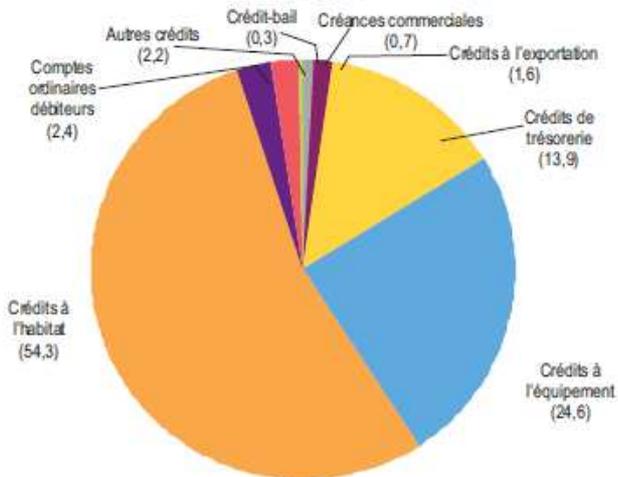
1 En Bretagne, les crédits à l'habitat et à l'équipement représentent 89 % du total des encours

Répartition par type de crédit (en %)

Bretagne



France

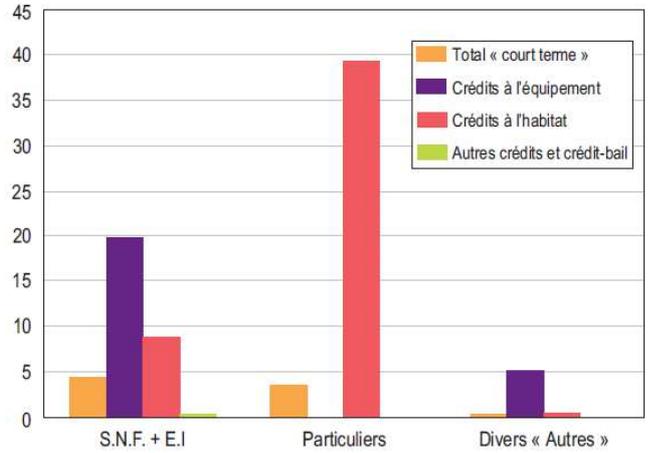


Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emplois

2 Progression des encours de 0,2 % imputable aux crédits à l'habitat

Les encours de crédits au 31/12/2014 en Bretagne (en milliards d'€)



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emplois